

Ecrit par le 16 décembre 2025

# Le photovoltaïque, c'est fantastique...et désormais obligatoire



<u>Me Solène Arguillat</u> nous rappelle qu'un décret du 13 novembre dernier déploie les nouvelles obligations s'imposant aux constructeurs en matière d'équipements de production d'énergie renouvelables sur les parkings.

Désormais les ombrières équipées de panneaux photovoltaïques deviennent systématiques (à quelques exceptions près) avec un calendrier de mise en œuvre particulièrement serré dont les maitres d'ouvrage vous devoir tenir compte pour leurs projets en cours et sur lequel les collectivités vont devoir être particulièrement vigilantes.

La loi APER (Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables) du 10 mars 2023 a modifié le code de l'urbanisme ainsi que le code de l'environnement pour intégrer des mesures visant à accélérer et à coordonner les implantations de projets d'énergies renouvelables et les projets industriels nécessaires à la transition énergétique.



La loi APER du 10 mars 2023 a modifié le code de l'urbanisme ainsi que le code de l'environnement.

#### Plus concrètement, il s'agit notamment :

- De déployer progressivement des ombrières photovoltaïques sur les parkings de plus de 1 500 m²;
- De faciliter les projets d'installation de projets d'énergies renouvelables sur tous les terrains dégradés ainsi que sur les bords des routes et autoroutes (notamment les aires de repos ou les bretelles d'autoroutes), pour lesquels l'impact environnemental et paysager est moindre ;
- De faire bénéficier directement les riverains des bénéfices apportés par les projets d'énergies renouvelables, en réduisant leur facture d'électricité, tout en profitant aux communes d'implantation

Pour rendre pleinement effective l'obligation d'installation d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur les parcs de stationnement, un décret vient d'être adopté en ce sens. (décret n° 2024-1023 du 13 novembre 2024)

Désormais les ombrières équipées de panneaux photovoltaïques deviennent systématiques.

#### Oui est concerné:

- Les parcs de stationnement entre  $500~m^2$  et  $1~500~m^2$  faisant l'objet d'une rénovation lourde : depuis le  $1^{\rm er}$  juillet 2023
- Les parcs existants ou en projet dont la superficie est égale ou supérieure à  $10\ 000\ m^2$  : au plus tard au 1er juillet 2026
- Les parcs existants ou en projet dont la superficie est comprise entre  $1500m^2$  et  $10~000~m^2$  : au plus tard au  $1^{\rm er}$  juillet 2028

Concernant les parcs gérés en concession ou en délégation de service public à une opérateur économique, les dates précitées sont applicables lors que la conclusion ou le renouvellement du contrat intervient avant les dates.

les projets jugés économiquement non viables ne sont pas soumis à cette obligation.

#### Dans quelles mesures:



Le décret précise que 50% de la superficie du parking doit être équipée, la base de calcul excluant les espaces verts ou de repos, les zones de stockage, les espaces logistiques, de manutention, de chargement et de déchargement.

Certaines exceptions existent, notamment pour les sites présentant des contraintes techniques (nature du sol ou inclinaison), architecturales (périmètre de monument historique, site classé) ou de sécurité (existence de risque naturel ou technologique) excessives.

D'autre part, les projets jugés économiquement non viables (ensoleillement insuffisant, rentabilité supérieure à 20 ans compte tenu des coûts d'installation) ne sont pas soumis à cette obligation.

Concernant l'ombrage, si des arbres concourant à celui-ci sont répartis sur l'ensemble de la surface, à raison d'un arbre pour trois emplacements de stationnement, l'obligation est regardée comme remplie.

Si le parc comporte des procédés de production d'énergies renouvelables ne nécessitant pas l'installation d'ombrières permettant une production équivalente, l'obligation d'installation d'ombrières ne s'applique pas non plus.

Des sanctions pécuniaires pouvant aller de 20 000€ à 40 000 € par an.

#### **Sous quelle sanction:**

Le non-respect de cette obligation est passible d'une sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à 20 000€ si le parc est d'une superficie inférieure à 10 000  $m^2$  et 40 000 € si le parc est d'une superficie supérieure ou égale à 10 000  $m^2$ .

Ces amendes sont renouvelables chaque année jusqu'à ce que le parc de stationnement soit mis en conformité.

## L'avignonnais Q Energy va réaliser la plus grande centrale solaire flottante d'Europe



Ecrit par le 16 décembre 2025



Jusqu'alors, la plus grande centrale photovoltaïque flottante d'Europe se trouvait à Piolenc. Une fierté dont vont être dépossédés les Vauclusiens puisqu'en 2025 c'est en Haute-Marne que se trouvera le pour important site de ce type sur le vieux continent. Pour autant, le Vaucluse reste à l'honneur puisque c'est l'avignonnais <u>Q Energy France</u> qui réalise ce projet.

L'avignonnais Q Energy vient d'annoncer le début des travaux du plus grand parc solaire flottant d'Europe. Situé dans une ancienne carrière à Perthes en Haute-Marne, cette installation photovoltaïque réalisée en partenariat avec <u>Solutions 30</u>, <u>Ciel et Terre International</u> et <u>Perpetum Energy</u>, devrait être opérationnelle début 2025.

Au total, 134 649 panneaux solaires seront installés sur les 6 îlots que comporte le site de 127 hectares. La future centrale flottante disposera alors d'une capacité installée de production 74,3 MWc. De quoi alimenter en électricité l'équivalent de 37 000 habitants et ainsi éviter le rejet dans l'atmosphère d'environ 18 000 tonnes de CO2 chaque année.

#### La première centrale d'une longue série

« Ce démarrage de chantier marque l'aboutissement de 4 années de développement, preuve de notre détermination à soutenir la transition vers des sources d'énergie plus propres, se réjouit <u>Arnaud Goupil</u>, directeur régional solaire au sein de Q Energy. Il illustre parfaitement notre raison d'être : construire un monde durable avec les énergies renouvelables. Cette centrale flottante est la première d'une longue série puisque nos équipes développent actuellement un large portefeuille de près de 300 MW de projets de ce type. »



Ecrit par le 16 décembre 2025

#### Soutien à une filière nationale

Pour le projet en Haute-Marne, la conception des îlots solaires flottants prend en compte les besoins de l'écosystème aquatique environnant. Les matériaux utilisés sont durables et conçus pour minimiser les impacts environnementaux tout en maximisant l'efficacité énergétique. Par ailleurs, les structures flottantes qui équiperont le site sont fabriquées par Ciel & Terre en France. Objectif : permettre l'essor d'une filière nationale.

Lire aussi : « L'avignonnais RES devient Q Energy France. »

#### Piolenc détrônée

A partir de 2025, la centrale solaire de Piolenc perdra alors son titre de plus 'grande centrale photovoltaïque flottante d'Europe'. En effet, c'est le long du Rhône que Akuo, producteur indépendant français d'énergie renouvelable, a lancé 'O'Mega 1' en 2019 sur le plan d'eau Li Piboulo en lieu et place d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux de 17 hectares. Inaugurée en grande pompe par Elisabeth Borne, alors ministre de la transition écologique avant qu'elle ne devienne 1er ministre, le site de Piolenc affichait une capacité de production de 17 MWc avant son extension, il y a un peu plus d'un an, pour atteindre 22MWc de puissance installée désormais.



La centrale photovoltaïque flottante de Piolenc sera la plus grande d'Europe jusqu'en 2025. © Akuo

#### **Q** Energy en Courtine

Anciennement RES, l'entreprise avignonnaise dont le siège social se trouve dans la zone de Courtine est devenue Q Energy début 2022, après avoir été reprise quelques mois auparavant par le groupe coréen Hanwha Solutions. Outre son siège vauclusien, où travaille une bonne partie de ses 240 collaborateurs, Q Energy France dispose de 6 agences sur le territoire hexagonal.



Ecrit par le 16 décembre 2025

Tout récemment, <u>la société a levé près de 100M€</u> afin de financer plusieurs projets d'énergie renouvelable en France. Un marché où elle constitue le 3e développeur, et 1er indépendant, derrière des 'mastodontes' comme EDF et Engie.

# L'avignonnais Q Energy lève 96M€ pour financer 4 projets d'énergie renouvelable en France



La société <u>Q Energy France</u> (anciennement RES), entreprise spécialisée dans le développement et la construction de projets d'énergies renouvelables dont le siège social se situe dans la zone de Courtine à Avignon, vient de lever 96M€ afin de financer 4 projets d'énergie renouvelable en France.

Cette transaction menée en moins de 3 mois va permettre à l'entreprise vauclusienne, <u>qui a changé de nom l'an dernier</u> après avoir été rachetée par le coréen <u>Hanwha Solutions</u>, d'ajouter 73 MW



Ecrit par le 16 décembre 2025

supplémentaires d'énergie propre au réseau français.

Dans le détail, l'opération concerne 3 projets solaires et1projet éolien en France. A savoir :

- La Brède (9,77 MWc), un projet solaire situé en Gironde,
- Mas d'en Ramis (10,58 MWc), un projet solaire dans les Pyrénées Orientales,
- Chaume Solar (28,8 MWc), en Pays de la Loire,
- Souleilla (24 MW), un parc éolien dans l'Aude.



Durant l'inauguration des 21 294 panneaux photovoltaïques du projet de la Brède en Gironde il y a trois semaines.© Q Energy

#### Favoriser un monde durable

« Q Energy est fière de poursuivre son engagement à long terme en faveur de la transition énergétique en finançant 73 MW d'énergie propre en France, explique <u>Ludovic Ferrer</u>, directeur commercial de Q Energy France. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans la poursuite de notre objectif de favoriser un monde durable grâce à l'énergie verte. »

Pour rappel Souleilla a été le tout premier parc éolien construit par Q Energy en 2001 et c'est le premier de ces projets à bénéficier d'un renouvellement des d'unités de production électrique par de nouvelles unités plus performantes, actuellement en cours de remplacement.

« Trois des actifs bénéficient d'un complément de rémunération de 20 ans avec EDF Obligation d'achat et



une centrale solaire photovoltaïque a obtenu un cPPA (Power Purchase Agreement) de 15 ans avec Les Mousquetaires, précise Q Energy. Les centrales solaires de La Brède et du Mas d'en Ramis ont été mises en service au cours de l'année 2022, tandis que les deux centrales restantes seront mises en service d'ici le premier trimestre 2024.

#### **Q** Energy recrute

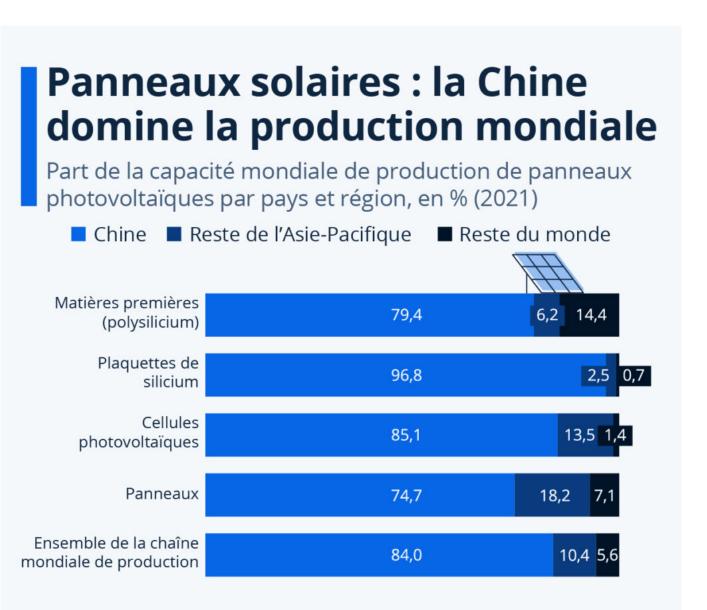
Afin de faire face à son développement, Q Energy poursuit son recrutement à travers la France. Cet acteur majeur du marché des énergies renouvelables en France est aussi également positionné sur le marché du stockage d'énergie. Dans ce cadre, la société poursuit son expansion vers de nouveaux domaines tels que l'hydrogène vert, « afin de proposer des solutions intelligentes et complètes pour la production et la fourniture d'énergie durable en France ».

Dans cette optique plusieurs postes sont notamment à pouvoir dans la région de <u>Bordeaux</u>, sur <u>Lyon</u> ou dans le secteur <u>d'Avignon/Montpellier</u>. En tout, près d'une quarantaine d'offres d'emploi sont proposées sur : <a href="https://qenergy.flatchr.io/fr/company/qenergy/">https://qenergy.flatchr.io/fr/company/qenergy/</a>

L'entreprise compte plus de 200 collaborateurs et 7 agences sur le territoire en plus de son siège à Avignon.

# Panneaux solaires : la Chine domine la production mondiale





Source : Agence internationale de l'énergie





De nombreux gouvernements investissent massivement dans les sources d'énergies renouvelables, dont, entre autres, l'<u>énergie photovoltaïque</u>, qui a vu sa puissance mondiale installée <u>doubler</u> au cours des cinq dernières années. Mais qui contrôle la fabrication des panneaux solaires ?

Comme le révèlent les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il s'avère que la Chine





détient actuellement la très grande majorité de la chaîne mondiale d'approvisionnement en panneaux solaires. De la production de polysilicium, principale matière première, à la fabrication des cellules photovoltaïques et l'assemblage des panneaux, la Chine contrôle de 75 % à 97 % de chaque étape clé de cette industrie.

En moyenne, la part représentée par le pays dans la chaîne mondiale de production (toute étape confondue) est passée de 55 % en 2010 à 84 % en 2021. La Chine reste également en tête en matière d'investissements, puisqu'elle représente près des deux tiers des investissements mondiaux dans l'énergie solaire.

Outre la <u>Chine</u>, le reste de la région Asie-Pacifique (dont notamment l'Inde) représente également une part importante de la fabrication des panneaux photovoltaïques, soit environ 10 % de la chaîne mondiale de production. L'Europe et l'Amérique du Nord représentent plus du tiers de la demande mondiale en panneaux solaires, mais ces deux régions ne participent chacune à l'heure actuelle qu'à un peu moins de 3 % de la production.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

### Les territoires contre-attaquent!



Ecrit par le 16 décembre 2025



Face à l'urgence climatique et à l'envolée des prix de l'énergie, de plus en plus de citoyens s'unissent pour devenir leur propre producteur d'électricité. En Provence, les initiatives sont nombreuses. Beaucoup y réfléchissent et plusieurs projets ont déjà vu le jour. À Mérindol, petit village du Luberon, sous l'impulsion de la mairie, un projet de coopérative citoyenne est en gestation. Loin d'être des exceptions ces projets illustrent la volonté des territoires de reprendre la main. Sommes-nous à l'aube d'un changement de modèle ?

Centralisation à tous les étages. Politique, économie, réseaux routiers, chemin de fer... dans notre beau pays tout est centralisé et remonte vers le haut. Seules les décisions redescendent! La production d'énergie n'y échappe pas. À la fin de la deuxième guerre mondiale il fallait reconstruire et rapidement. En 1946, la production et la commercialisation de l'électricité a été nationalisée, et un réseau interconnecté a été mis en place.

Une telle infrastructure permet d'ajuster au mieux la production à la demande, et cela à l'échelle du



pays. Ainsi, en région PACA, il faut savoir qu'on produit moins de la moitié de ce que l'on consomme. Vous l'aurez compris le réseau est essentiel et ne saurait être remis en question, mais néanmoins il existe aussi une place pour une production décentralisée. Une alternative en quelque sorte. Certes, elle est loin d'être en capacité de couvrir tous les besoins mais elle peut jouer un rôle important. A minima, celui de redonner aux territoires quelques pouvoirs et d'avantage d'autonomie. Et en cela la production d'énergie en devient un symbole fort.

#### La proximité et le local sont aujourd'hui des valeurs montantes

Hier raillés, la proximité et le local sont, aujourd'hui, des valeurs montantes. Face à une bureaucratie envahissante, une déshumanisation des services exaspérante, face à l'inflation des procédures, des normes... on ne s'y retrouve plus. Tout devient compliqué, long et parfois insupportable. N'attendant plus grand-chose de ces administrations et de ces organisations pyramidales la contre-attaque s'organise. Partout dans les territoires des projets, des initiatives tentent de renverser la table et de faire autrement. La crise du Covid a accéléré le phénomène. Face aux manquements de l'État centralisé nombre de territoires ont pris en charge les choses. Vous vous souvenez... les masques ?

#### Contre le tropisme jacobin : la révolte des terroirs

Au travers de tous ces projets citoyens, il faut y voir l'émergence d'un mouvement de fond, l'expression d'une aspiration profonde, celle de redonner aux « gens » une place centrale. Celle de pouvoir décider eux-mêmes sur des sujets qui les concernent directement. C'est l'idée que « les sachants d'en haut » ne peuvent pas tout décider et en particulier ce qui est bon ou pas pour vous. On met ici le doigt sur une question essentielle : celle du partage du pouvoir. Je me risque à croire que si dans le pays de la démocratie et des droits de l'homme il était mieux partagé les choses iraient sans aucun doute beaucoup mieux.

### Valréas champion régional du photovoltaïque

Selon une étude de <u>namR</u>, Valréas serait la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui dispose de la plus grande proportion de panneaux solaires par rapport à la surface des bâtiments. Avec un ratio de 1,7%, la capitale de l'Enclave devance Vitrolles (1,36%) et Pégomas (12,8%) dans les Alpes-Maritimes au sein de ce palmarès réalisé par cette société française spécialisée dans la production de données contextuelles géolocalisées au service de la transition écologique.

Dans le Vaucluse, après Valréas (voir tableau ci-dessous), Bédarrides (0,73%), Cavaillon (0,695%), Mazan (0,691%), Morières-lès-Avignon (0,64%), Jonquières (0,59%), Courthézon (0,53%), Vedène (0,52%), Sorgues (0,445%) et Entraigues-sur-la-Sorgues (0,44%) constituent le top 10 des villes ayant le ratio le plus important de panneaux photovoltaïque par rapport à la surface totale des bâtiments.



Champion départemental toute catégorie, Valréas, avec 11 903,28m2, dispose également de la plus grande surface de panneaux solaires installés sur des bâtiments en Vaucluse (voir ci-dessous). La ville devance Avignon, Cavaillon, Orange, Carpentras, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Mazan et Monteux.

#### Panneaux solaires des villes vs photovoltaïque des champs?

S'il apparait que ce sont les grandes villes qui possèdent les plus grandes surfaces de panneaux solaires, c'est en milieu rural que l'on constate les meilleurs ratios. En effet, namR a également évalué le pourcentage de bâtiments équipés avec des panneaux solaires. Dans ce cas de figure (voir aussi tableau ci-dessous), c'est la commune de Saint-Marcellin-lès-Vaison qui arrive en tête dans le Vaucluse. Elle devance Althen-des-Paluds, Cheval-Blanc, Lamotte-du-Rhône, Mazan, Le Thor, Jonquerettes, Mirabeau, Mornas et Modène.

Et si l'on ne tient compte que des villes vauclusiennes de plus de 5 000 habitants, ce classement s'établit alors ainsi : Mazan, Le Thor, Vedène, Morières-lès-Avignon, Monteux, Jonquières, Aubignan, Sorgues, Entraigues-sur-la-Sorgue et Pernes-les-Fontaines.

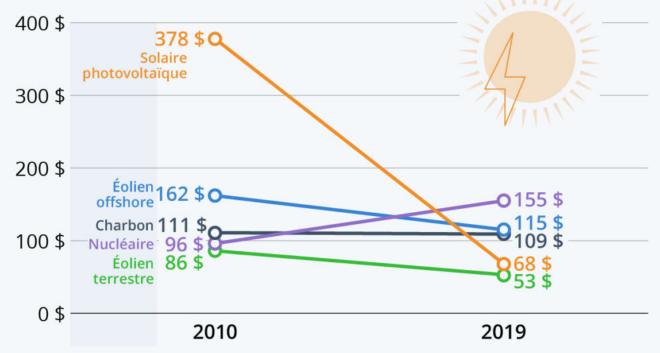
#### Mieux identifier les potentiels pour mieux développer les panneaux solaires

Avec cette étude, namR entend identifier les villes qui exploitent le mieux leur potentiel pour transiter vers le déploiement massif d'installations solaires pour encourager cette transition et accompagner au mieux les territoires dans le pilotage de leurs performances énergétiques.



# L'énergie verte de plus en plus compétitive





<sup>\*</sup> Moyenne mondiale pondérée du coût actualisé de l'électricité (LCOE), sans les subventions.

Source: Our World in Data









« Si certains territoires s'appuient déjà sur le solaire, il peut encore être développé, indique <u>Chloé Clair</u>, directrice générale de namR. C'est une solution rapide en temps de développement, en comparaison à l'éolien, et qui bénéficie d'une capacité de mobilisation unique car elle est plus facilement déployable. Dans un contexte où les énergies fossiles sont de plus en plus contestées, le solaire apparaît comme une solution vers une transition durable qui adresse à la fois à l'urgence climatique mais aussi à la crise





énergétique engendrée par la situation géopolitique en cours. »

#### Méthodologie

La technologie namR permet dans un premier temps de géolocaliser tous les bâtiments et de reconnaître les panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, installés sur les pans de toit. Ainsi, 335 329 bâtiments possédant une installation solaire ont été détectés. En exploitant les données, namR tient compte de différents éléments : la pente et l'orientation du toit, les obstacles éventuels, le potentiel solaire et autres contraintes d'installation, pour affiner au plus juste les estimations de potentiel de production d'énergie par années... Se basant sur des images aériennes et des algorithmes de calcul poussés, namR est en mesure de fournir une estimation des surfaces installées avec une grande précision. Grâce à ces données, namR veut aller plus loin en caractérisant tous les bâtiments français pour en établir le potentiel solaire et aider les acteurs à construire leur cadastre solaire, qui informe du potentiel solaire de chaque bâtiment.

### L'avignonnais RES devient Q Energy France

Après avoir été acquis en octobre dernier par le coréen <u>Hanwha Solutions</u>, RES SAS vient de dévoiler sa nouvelle marque. L'entreprise de développement et de construction de projets d'énergies renouvelables basée en Courtine à Avignon devient ainsi <u>Q Energy France</u>.

Si chez RES on est habitué au changement de nom, l'entreprise spécialisée dans le développement et la construction de projets d'énergies renouvelables reste attachée à son ancrage local à Avignon. Née en 1999 de l'association entre Eole Technologie, un bureau d'étude français actif dans le secteur éolien depuis 1995, et le britannique RES Ltd (Renewable energy systems), la société est devenue une filiale de RES Méditerranée en 2009 avant de prendre définitivement le nom de RES en 2015. Un changement de nom qui marque la diversification des activités de ce pionnier de l'éolien en France qui se tourne alors vers le photovoltaïque puis le stockage d'électricité pour devenir un opérateur multi-énergies.

Et si l'entreprise est aujourd'hui le 3<sup>e</sup> développeur sur le marché hexagonal des énergies renouvelables – et 1<sup>er</sup> indépendant devant les 'mastodontes' EDF et Engie – elle est toujours restée fidèle à la cité des papes où l'avait installé son fondateur, <u>Jean-Marc Armitano</u>. Ce dernier ayant ensuite passé le relais fin 2018 à la tête de cette société dont le siège social, modèle d'environnement durable avec ses ombrières photovoltaïques, ses terrasses végétalisées, ses nombreux dispositifs de recyclage et même son potager, est installé dans la zone d'activités de Courtine.

#### Nouvelle identité, nouvelles ambitions

Avec l'arrivée du coréen Hanwha Solutions, RES devient donc Q Energy France. Une entreprise de la

Ecrit par le 16 décembre 2025

holding européenne Q Energy Solutions, créée en 2021 par Hanwha Solutions.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous abordons ce nouveau chapitre de l'histoire de notre entreprise avec le soutien de notre nouvel actionnaire, explique <u>Jean-François Petit</u>, directeur général de Q Energy France. Cette évolution nous permet de renforcer notre présence sur le marché français dans tous nos secteurs d'activité et de travailler à notre expansion vers de nouveaux secteurs d'avenir. » Basée à Berlin, Q Energy Solutions est une société sœur de Q Cells, fabricant de modules photovoltaïques

Basée à Berlin, Q Energy Solutions est une société sœur de Q Cells, fabricant de modules photovoltaïques reconnu à travers le monde. Les deux sociétés constituent la division Energie du groupe Hanwha Solutions, basé à Séoul.

« Q Energy France ambitionne d'être une entreprise leader de 'smart energy solutions', poursuit celui qui est en poste depuis 2018 après être entré dans le groupe en 2004. Nous produisons de l'électricité verte à partir de l'énergie générée par le soleil et par le vent, notre objectif est d'offrir la capacité de stocker cette énergie ou de la convertir en hydrogène vert au moyen de solutions durables, intelligentes et abordables pour accélérer la transition énergétique du pays. »

Déjà spécialiste du développement et de la construction de projets éoliens - terrestres et en mer - et photovoltaïques Q Energy entend poursuivre sa croissance en s'ouvrant à de nouveaux domaines tels que le solaire flottant et 'l'agrivoltaïsme'. L'entreprise explore également de nouvelles filières innovantes comme la production d'hydrogène ou les solutions hybrides afin de proposer une offre toujours plus complète et adaptée aux besoins énergétiques nationaux.

Aujourd'hui, l'entreprise compte plus de 200 collaborateurs, essentiellement au sein de son siège avignonnais, ainsi que 6 agences réparties sur l'ensemble du territoire hexagonal.

## Le Parc du Mont-Ventoux et le 2e Régiment Étranger de Génie (2e REG) deviennent partenaires



Ecrit par le 16 décembre 2025



Les 338 hectares d'espaces naturels de la <u>base de défense</u> de Saint Christol d'Albion, seront, selon les deux institutions, plus préservés et valorisés sur le territoire du <u>Parc du Mont-Ventoux</u>.

#### Une convention qui s'inscrit dans une démarche globale du Ministère de la Défense

Cette convention s'inscrit dans un plan plus large de développement durable lancé par le ministère des Armées en 2019. Dans ce contexte, le régiment a déjà entamé sa transformation en remplaçant ses installations vieillissantes par une chaufferie biomasse et un champ solaire thermique, réduisant ainsi ses émissions de gaz à effets de serre et sa consommation d'énergie.

#### Autorisation d'exercices

Également, le Parc soutient le régiment dans la prise d'un arrêté permanent d'autorisation d'exercices en terrain libre sur l'ensemble du Parc naturel régional et en adéquation avec le respect des patrimoines locaux.



Ecrit par le 16 décembre 2025

#### La convention dans les faits

Le régiment ouvrira ses portes aux experts du Parc pour monitorer et inventorier les populations d'espèces et les milieux remarquables de la zone. Le Parc organisera également des 'master class' sur la préservation des milieux et espèces protégés à destination des cadres et légionnaires en charge des espaces verts et de l'entretien du quartier. Le régiment quant à lui, s'engage dans une démarche de concertation pour ses futurs projets d'infrastructure, à l'écoute des spécialistes du Parc du Mont-Ventoux.

#### La signature

La signature de la convention a eu lieu le 22 février au Quartier Maréchal Koenig à Saint-Christol d'Albion, sous la présidence de <u>Jacqueline Bouyac</u>, vice-présidente de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et par le colonel Emmanuel Combe, commandant le 2<sup>e</sup> Régiment Etranger de Génie.



#### Ils étaient présents

Elle s'est également déroulée en présence du Général de corps d'armée Facon, Gouverneur militaire de Marseille et commandant de la Zone Sud ; du secrétaire général de la Sous-Préfecture de Carpentras,



Philippe de Brion ; du directeur du PNR du Mont-Ventoux, Ken Reyna. Au travers de ce partenariat, le Parc apporte au régiment son expertise dans la gestion des milieux naturels et le suivi de la biodiversité locale.

#### Les producteurs locaux

À cette occasion, plusieurs producteurs locaux ont présenté leurs produits à l'assemblée : <u>les vignobles</u> <u>AOP Ventoux</u>, <u>le label Porc plein air Ventoux</u> et les <u>fromages du GAEC de la Bellimure</u>.

#### En savoir plus

#### Quand les képis blancs se mettent au vert

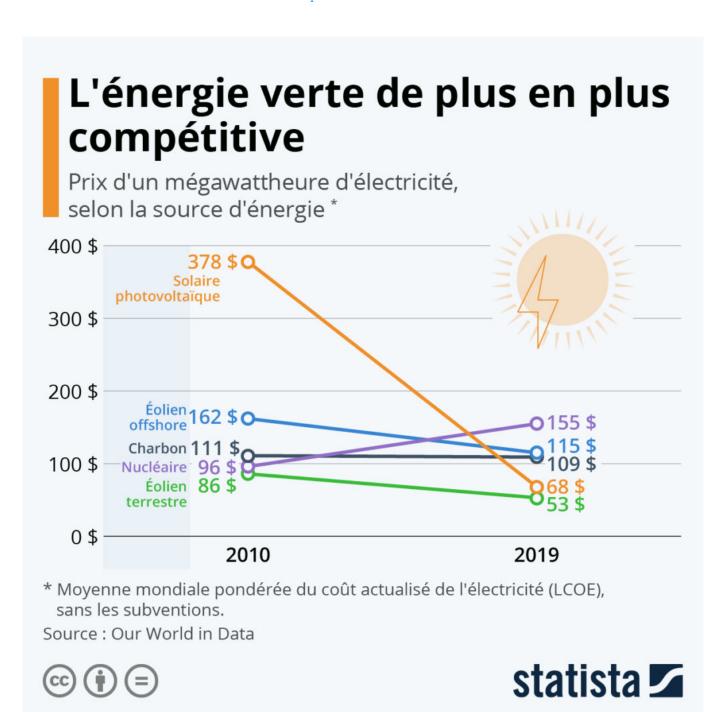
Le développement durable et les énergies renouvelables ne sont pas une nouveauté pour les képis blancs et notamment le 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie puisqu'en septembre 2019, Florence Parly alors ministre de la Défense avait évoqué le plan en quatre axes : avec la prévention des risques environnementaux, le renouvellement de la flotte de véhicules commerciale pour détenir 50% de véhicules hybrides ou électriques d'ici 2030 ; la rénovation énergétique de logements domaniaux ; le développement d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques et la préservation de la biodiversité sur les emprises militaires.

#### Ferme photovoltaïque

Fin 2019, une ferme photovoltaïque s'était étendue sur les 5,5 hectares de terrain du 2° REG à Saint-Christol pour la production d'électricité. D'ici fin de cette année près de 2 000 hectares de terrains militaires devraient suivre la tendance. MH

# Les énergies renouvelables de plus en plus compétitives





Le monde est encore loin de produire toute l'électricité dont il a besoin seulement à partir d'<u>énergies</u> renouvelables, mais les chiffres publiés par Our World in Data révèlent que, en ce qui concerne les coûts, les choses évoluent dans la bonne direction.

En 2010, la production d'un mégawattheure d'électricité d'origine photovoltaïque coûtait en moyenne





378 dollars dans le monde. Et ce, sans tenir compte des subventions qui pouvaient être accordées dans certains pays. En 2019, ce coût est tombé à 68 dollars, soit moins cher que le nucléaire et le charbon, et à peine plus cher que l'option la plus rentable étudiée dans ce graphique : l'éolien terrestre. L'énergie éolienne, tant terrestre qu'en mer, a également vu ses coûts diminuer depuis 2010, tandis que le prix du nucléaire a augmenté et que le charbon n'a lui connu qu'une légère baisse.

Comme l'explique <u>Our World in Data</u>, la différence de prix est cruciale pour une adoption accrue et rapide des sources d'énergies renouvelables à l'avenir, et les effets sont déjà visibles : « C'est le prix relatif qui compte dans la décision de construire tel ou tel type de centrale électrique. La baisse du prix des énergies renouvelables a-t-elle pesé sur les décisions au cours des dernières années ? Oui, c'est le cas. L'éolien et le solaire se sont rapidement développés ces dernières années : en 2019, les énergies renouvelables ont représenté 72 % des ajouts totaux de capacité d'énergie dans le monde ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista